

Communiqué, 10 mars 2020

Hainaut Plast Industry invente la première filière européenne de recyclage du PVB

En 2013, David Paté, un entrepreneur visionnaire du Cambrésis, crée Hainaut Plast Industry (HPI). Son ambition : inventer une solution de valorisation pour le PolyVinyl Butyral (PVB), un polymère thermoplastique utilisé pour assembler les verres et fabriquer du vitrage feuilleté. Dès 2015, il trouve les financements nécessaires auprès de FINORPA et de Nord France Amorçage qui en deviennent tous deux actionnaires. Une nouvelle levée de fonds d'1 M€ a été bouclée fin 2019 auprès de CAP 3RI, la société d'investissement dédiée à la 3^{ème} révolution industrielle.

C'est un projet régional d'envergure internationale porté par un entrepreneur atypique, chirurgien-dentiste de formation reconverti dans la collecte de verre puis le retraitement des emballages en verre. En 2012, après avoir vendu sa société au groupe belge Sibelco, David Paté se lance dans un projet audacieux : le recyclage du PVB jusque-là inexploré. « Cette matière plastique très spécifique était mise en décharge sans solution de recyclage. Nous avons voulu développer un process pour l'épurer et créer une nouvelle filière de recyclage », explique-t-il.

Le PVB, une matière d'avenir écologique

Entre 2014 et 2016, il s'attache à développer un process de traitement qui puisse aboutir à la fabrication d'une nouvelle matière première directement utilisable par les industriels de la plasturgie. Il obtient par ailleurs les autorisations d'exploiter et de construire l'usine à Cambrai.

En 2018, l'équipe élabore des formulations préindustrielles pour utiliser le PVB recyclé. Quatre marchés sont identifiés : l'automobile ; les câbles électriques (fabrication de gaines et bourrage de câbles) ; les membranes d'étanchéifiées des toitures en substitution de plaques de plomb ; les supports des textiles des moquettes. HPI propose aux industriels utilisateurs de PVB une alternative écologique et économique, ayant de nombreuses applications en substitution d'autres matières plastiques en pur ou en compound. « Les applications du PVB sont nombreuses car ce polymère possède des caractéristiques techniques très intéressantes : ténacité, flexibilité, polarité, couleur neutre, etc. », explique David Paté.

Une activité industrielle non délocalisable

L'entrepreneur a trouvé de nombreux soutiens auprès de l'écosystème régional, sensible à la création d'une activité industrielle locale sur un nouveau matériau recyclé. « En termes d'empreinte carbone, 1 tonne de PVB recyclé équivaut à 2 tonnes de CO² sauvé, c'est dire son impact majeur et concret en termes de valorisation », assure l'entrepreneur qui insiste sur le caractère non délocalisable de son activité. « Le gisement de PVB provient des recycleurs de verre situés dans un rayon de 500 km autour de notre usine en France mais aussi dans les pays limitrophes. La proximité des ports, notamment ceux d'Anvers et de Zeebrugge, nous permet d'exporter facilement nos produits, principalement aux Pays-Bas, en Belgique et aux États-Unis ». En 2019, l'entreprise a ainsi réalisé 45% de son chiffre d'affaires à l'export.

Cette nouvelle levée de fonds doit permettre à l'entreprise d'augmenter sa production. L'usine, qui emploie une vingtaine de salariés, dispose d'une autorisation de recyclage de 20 000 tonnes de PVB par an, et d'une capacité de production de 15 000 tonnes de PVB post consumer. La stratégie du dirigeant est de concentrer les moyens humains, techniques et financiers au développement, avec ses clients actuels, d'applications complémentaires au produit. HPI vise un chiffre d'affaires de 4M€ en 2020.

« Dès 2015, nous avons été sensibles à ce projet de création industrielle innovante d'une nouvelle filière de recyclage locale et non délocalisable. En 4 ans, HPI, porté par l'énergie de son dirigeant, a créé à l'échelle internationale, une filière de commercialisation du PVB recyclé. Nous sommes présents depuis le début de cette aventure industrielle avec Nord France Amorçage et aux côtés de nombreux partenaires (CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE, ADEME, BPI France, établissements Bancaires...). L'entrée de CAP 3RI, marque une étape importante pour la croissance d'Hainaut Plast Industry et démontre la capacité que nous avons en région à soutenir le développement des entreprises de la 3^{ème} Révolution industrielle », assure Françoise Depoorter, Directrice générale adjointe de Finorpa.

« Le recyclage du plastique est devenu un enjeu stratégique pour l'économie. Face à ce défi, David et son équipe ont réussi à créer en Région Hauts-de-France une filière européenne de recyclage du PVB. L'entrée de CAP 3RI est une étape décisive pour HPI qui va pouvoir accélérer son déploiement commercial en Europe et à l'international », indique Guillaume Bruniaux, Directeur de mission NFA.

« Le projet porté par David Paté rentre pleinement dans la thématique d'investissement de CAP 3RI et les nouveaux schémas d'économie circulaire. C'est un projet industriel ambitieux qui permet d'installer en Région Hauts-de-France une filière innovante de valorisation de plastiques. Notre volonté est d'accompagner la société dans sa montée en puissance industrielle et son accès au marché, aux côtés de Finorpa et NFA qui ont permis de financer les premiers tours d'amorçage », conclut Guillaume Thomé, Directeur d'investissement CAP 3RI.

Ont participé à l'opération

Investisseurs :

CAP 3RI : Guillaume Thomé, Aymeric Benavent

FINORPA : Françoise Depoorter

NFA : Guillaume Bruniaux

Conseils :

Due Diligence Financière : Deloitte, Xavier Baron, Victor Spriet

Juridique : Courtalon Avocats, Stéphane Courtalon

Assistance Technique : Néo Eco, Sophie Heymans

A propos de FINORPA

Le groupe FINORPA est un des principaux intervenants en fonds propres et quasi fonds propres auprès des PME de la Région Hauts de France. FINORPA Gestion, société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dispose d'une capacité d'intervention de l'ordre de 15 millions d'euros par an. Dotés de 80 M€, le groupe FINORPA investit dans les PME pour financer leur projet de création, de développement, et de transmission. En 30 ans, le Groupe FINORPA a accompagné plus de 2.000 entreprises dans les secteurs de l'industrie, des services (distribution, conseil, transport, TIC), de la santé, etc.

A propos de NFA

Créé en février 2013, Nord France Amorçage est un fonds de co-investissement de 30 millions d'euros. Il est détenu à 100% par la Région Hauts-de-France qui mobilise des fonds FEDER à hauteur de 21,5 millions d'euros pour intervenir en fonds propres dans les PME régionales innovantes. Sa gestion est assurée par le Groupe Siparex, spécialiste indépendant du capital investissement. Depuis 2013, ce sont plus de 22 millions d'euros qui ont été investis dans des entreprises innovantes de la Région Hauts-de-France.

A propos de CAP 3RI

Créée début 2016, CAP 3RI est une société de capital investissement dotée de 30 M€ apportés par la Région Hauts-de-France, le Crédit Agricole Nord de France, Groupama Nord-Est et la Banque Européenne d'Investissement. Elle est gérée par Nord Capital Partenaires (acteur leader du capital investissement en Région Hauts-de-France, filiale de Turenne Groupe et du Crédit Agricole Nord de France) en partenariat avec Finorpa. CAP 3RI accompagne et finance en fonds propres les entreprises au cœur de la 3^{ème} Révolution Industrielle en lien avec les Hauts-de-France.

CAP 3RI a vocation à financer des entreprises :

- Porteuses de projets en phase de capital développement,
- Intervenant sur tout secteur d'activité en lien avec la 3^{ème} Révolution Industrielle, à savoir les énergies renouvelables, la mobilité intelligente, la gestion de l'énergie, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et l'économie de fonctionnalité,
- Dont le siège social ou un établissement est installé en Région Hauts-de-France ou souhaitant s'y développer.

CAP 3RI investit sur un horizon long terme (pouvant aller jusqu'à 9 ans) avec un ticket d'investissement compris entre 0,5 M€ et 3,0 M€.

www.cap3ri.com

Contacts presse

HPI :

- David Paté – contact@hainautplast.com

FINORPA :

- Françoise Depoorter – fdepoorter@finorpa.fr

NFA :

- Guillaume Bruniaux – g.bruniaux@siparex.com

CAP 3RI :

- Guillaume Thomé – gthome@nordcapital.fr
- Aymeric Benavent – abenavent@nordcapital.fr

Les souscripteurs de CAP 3RI



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional :

